

DELIBERATION N° DCA 404 - 26 **NOMINATION DIRECTRICE GENERALE**

Le Conseil d'Administration du Pôle d'Enseignement Supérieur Spectacle Vivant Bretagne/Pays de la Loire s'est réuni en visio-conférence, le 23 septembre 2026 à 14h00, sur convocation en date du 16 septembre 2026.

Nombre de membres :

- En exercice : 19
 - Présents : 15
 - Absents représentés :
 - Absents :
- Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article R.1431-5 ;

Vu l'arrêté de création de l'établissement public de coopération culturelle dénommé « Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne/Pays de la Loire » en date du 4 novembre 2011 ;

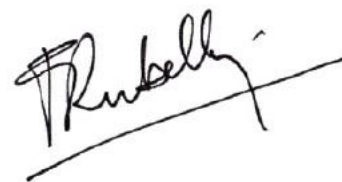
Vu la tenue du jury de recrutement le 11 septembre sur convocation du 29 juin 2026.

Considérant

La nécessité de valider le choix établi par le jury de recrutement

Après avoir délibéré, le conseil d'administration :

- Décide de nommer Mme Virginie de CROZE comme directrice générale du Pont Supérieur pour un mandat d'une durée de 3 ans ;
- Demande à la Présidente d'assurer toutes les démarches à cet effet.



Rennes, le 23 septembre 2026
Françoise Rubellin
Présidente